



DUNKERQUE LE 25 MARS 2015

L'AMIANTE TUE !!

Les Victimes s'adressent aux élus...

L'**éradication** de l'**Amiante** est la seule solution pour arrêter l'empoisonnement des salariés et des populations.

Les spécialistes disent qu'il y a encore dans notre pays, un stock d'**Amiante** de 40 à 60kg par habitant. Pour ceux qui croient que l'**Amiante** est de l'histoire ancienne, L'I N V S nous prédit : **100.000 Morts** de plus dans les prochaines années, cela fait peur !!!!!Parce que ; soyons clair tant qu'il y aura de l'**Amiante** il y aura des **malades et des Morts**.

Pour l'**Amiante**, il n'est pas nécessaire de le toucher ou le manipuler, il suffit simplement de l'inhaler, de le respirer.

C'est pourquoi il faut s'attaquer à l'**éradication** de ce poison **mortel**, le traquer partout où il se trouve.

En 17 années ; qu'ont fait les élus au pouvoir pour éradiquer le poison ????
Pas grand chose.....

Sinon rien !!!

Pendant ce temps dans :

- ▶ les écoles
- ▶ les logements sociaux
- ▶ Dans les édifices publics et sportifs
- ▶ Dans les entreprises

LE POISON FAIT SON ŒUVRE

Aussi, il faut organiser et subventionner le **désamiantage** des particuliers comme cela se fait pour l'isolation des maisons.

Cette vaste campagne d'éradication de l'**Amiante** est de la responsabilité des élus, la repérer, la quantifier doit être **la priorité des priorités** et porter les résultats à la connaissance de la population.

Nous n'accepterons plus que nos enfants, les petits enfants soient les futures victimes de ce **Poison**, parce que les élus au pouvoir n'ont pas pris leurs responsabilités.

Il faut dès à présent dégager les budgets nécessaires à l'éradication de ce poison.

Il faut aussi agir tous ensemble pour que le dossier pénal qui devait condamner **les empoisonneurs** ait bien lieu.

A ce jour **100.000 victimes**, leurs veuves, leurs familles réclament justice, c'est pourquoi nous demandons à vous élus d'**Agir** auprès de la justice pour que ce procès ait lieu, cela relève aussi de notre responsabilité partagée.

Enfin aider les associations qui œuvrent depuis 17 ans, en aidant leurs familles, leurs ayants droit, avec des moyens dérisoires. **Ca suffit !!!**

Il est temps pour chacun de choisir son camp.

Seulement quelques maires accordent des subventions dans le Dunkerquois, alors que par exemple : dans le Valenciennois où la crise financière et sociale est bien plus criante que chez nous **90%** des communes aident l'association de l'**Amiante**.

AGIR pour éradiquer l'**Amiante**

AGIR pour faire condamner **les empoisonneurs**

AGIR pour aider **les associations**

Voilà ce que les victimes et leurs représentants vous réclament !!!!!

A vous de démontrer votre détermination au service de la santé de vos concitoyens.

**Ceux qui, il n'y a pas si longtemps, criaient :
« Nous sommes tous des CHARLIE ! »
nous interdisent l'entrée de la CUD,
et veulent censurer le tract des Victimes de l'Amiante.**